

Délibération CA – 20260701-19

Reims, le 6 juillet 2026

**DELIBERATION
Relative au rapport d'activité 2026**

Vu les articles L.822-1 à L822-5 du Code de l'Education ;
Vu le décret n°2016-1042 du 29 juillet 2016 relatif aux missions et à l'organisation des œuvres universitaires ;
Vu le règlement intérieur du Conseil d'Administration du Crous de Reims ;
Vu le projet de rapport d'activité 2026

Point de l'ordre du jour :

Rapport d'activité 2026

Vu l'exposé des motifs énoncé en séance

Proposition de décision soumise au Conseil d'administration :

Article unique

Approbation du rapport d'activité 2026

Après en avoir délibéré, le conseil d'administration approuve à l'unanimité des membres présents ou représentés la présente délibération.

Nombre de membres constituant le conseil : 27

Quorum : 10

Membres participant à la délibération : 11

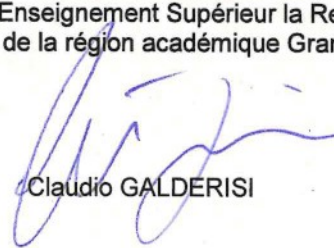
Procurations : 9

Abstentions : 0

Pour : 20

Contre : 0

Le Président du Conseil d'administration Recteur
délégué à l'Enseignement Supérieur la Recherche et
l'Innovation de la région académique Grand Est


Claudio GALDERISI